

# L'OIF et la société civile

Une coopération étroite avec la société civile, des acteurs de terrain engagés proches des préoccupations des populations, permet de profiter d'une expertise et d'une expérience au quotidien dans la mise en œuvre des programmes.

## Coopération pour toutes les compétences

**La diversité culturelle** : les regroupements professionnels d'artistes, de créateurs, de producteurs et de promoteurs culturels sont des partenaires privilégiés pour la mise en oeuvre des actions culturelles.

**La gouvernance démocratique** : réseaux professionnels, organisations de droits de l'Homme et autres groupements de la société civile, acteurs nécessaires de la vie démocratique.

**La culture numérique** : les réseaux professionnels et de compétence jouent un rôle très important pour l'appropriation des technologies de l'information et de la communication et dans l'insertion dans la société de l'information.

**L'éducation** : les organisations d'enseignants sont des partenaires essentiels pour les programmes de renforcement de l'enseignement du français et pour l'amélioration des compétences.

**Le développement durable** : les réseaux professionnels spécialisés dans l'environnement et l'énergie contribuent aux échanges d'informations, notamment sur [www.mediaterre.org](http://www.mediaterre.org). Les groupements communautaires sont concernés par le développement local.